

Archives société de laiterie d'Agiez

1^{er} registre 1897 – 1916

- 1817 1^{ère} fromagerie, actuellement endroit du réservoir incendie.
- 1827 Laiterie, fromagerie au collège, maison de commune
- 1854 Laiterie fromagerie en face de l'église.

Extraits du registre des procès-verbaux d'assemblée

1897

- 16.07 Tous les membres sont présents sauf 2 (nombre pas indiqué). L'assemblée est réunie pour s'occuper du choix de l'emplacement de la porcherie. Elle se construira au-dessus du Grand Pré à Charles Baudraz qui offre le terrain à 12.-fr la perche soit 9 m2.

Plusieurs séances concernent le projet de construction, également l'agrandissement de la laiterie, de la cave à fromage ainsi que l'aménagement de la chambre à lait.

- 12.11 L'appel nominal indique la présence de 41 membres, plus 2 absents.

Le total des dépenses pour la porcherie et les transformations dans le bâtiment de la laiterie se monte à 7'352.-fr.. La société n'a pas d'argent à son actif, elle emprunte.

- Statuts** Des statuts en 19 articles sont soigneusement établis et inscrits au registre du commerce d'Orbe le 30 juin 1888. Ils remplacent ceux de l'association fondée en 1867 soit 21 ans plus tôt.

Article 1 : La société porte le nom **de société de fromagerie d'Agiez**

1898

- 22.03 Le laitier R. Marggi, paie 12,2 cts le kg de lait.

En 1897-1898 les 43 sociétaires ont coulés 176'246 kg de lait.

1905

09.03 Après pas mal de déboires avec plusieurs laitiers successifs, la société décide de livrer son lait à la société générale suisse des chocolats au lait. L'appartement est loué à J. Burnat. La porcherie est louée à des paysans.

Le lait sera vendu à 14 cts.

1906

01.02 Assemblée convoquée pour discuter sur le projet d'une convention entre 12 sociétés de laiteries et la société des chocolatiers. La société d'Agiez n'est pas d'accord et veut rester libre de vendre le lait à qui elle veut.

Remarque : ainsi la société continuera à vendre son lait à un acheteur privé. Libre à lui de le revendre, tout ou partie. L'acheteur prend à sa charge le salaire du peseur et paie 1'500.-fr. de location. Un laitier est choisi, c'est Monsieur Roth, il paiera 14,4 cts le kg.

04.05 Un projet d'une fédération laitière vaudoise se dessine à Payerne.

05.09 La société fait installer la lumière électrique dans le bâtiment.

07.09 Un cahier des charges pour le peseur.

28.11 La société écarte l'idée d'acheter un taureau, mais indemnise par 50.-fr l'an le paysan qui en possède un pour servir les vaches du village.

1908 Le prix du lait est à 15 cts.

1915

03.06 Une proposition d'acheter un rouleau et une herse à prairie est rejetée.

Un membre demande au comité de faire des démarches pour avoir une conférence sur la culture des pommes de terre. Proposition acceptée.

15.12 Un membre propose de manger des vacherins et boire un verre à l'occasion de cette dernière assemblée de l'année.

Le registre dans sa dernière page donne les prix payés pour le lait entre 1898 et 1915. (voir copie) La progression passe de 12,2 à 20,4 cts

Fin du Registre 1897-1916

Extraits du registre des procès-verbaux de la société de laiterie 1916 - 1964

1916

- 05.07 Le prix du lait est fixé par le Conseil fédéral.
- 22.07 L'acheteur de lait, M. Chevalley, paiera un prix légèrement supérieur au prix officiel soit 20.3 cts.

1917

- 08.01 L'assemblée décide de se mettre de la fédération vaudoise-fribourgeoise.
- 26.10 Prix du lait 27.6 cts.
- 29.12 La société à 3'000.-fr de dette à 4 % d'intérêts vis-à-vis de la société Abbaye, et 1'400.-fr dû à Monsieur Combe à 4 ½ %, remboursable 200.-fr. par année.
- Les sociétaires sont au nombre de 32.

1919

- 08.07 La société fait un don de 100.-fr. pour contribuer à un don de bétail aux régions dévastées en France et Belgique. Une collecte sera faite auprès des membres, dans le même but.

1922

36 sociétaires. La lumière a été installée à la cave.

La société paie 8 parts à la société du poids public.

1925

Un lait a été contrôlé qui contenait 50 % d'eau. La société de laiterie lui a infligé une amende de 20.-fr. à verser à la bourse des pauvres et l'autorisation de vendre son lait lui est retirée. Il devra se présenter au tribunal de police à Orbe.

1927 27 sociétaires.

1929 Le laitier, Monsieur Etter, offre ½ ct de plus par litre si le débit d'Orbe dépasse 300 litres. Il demande une modernisation des installations dont une chaudière à vapeur.

1932

27.05 23 membres couleurs de lait, 145 vaches.

1937

20.07 Première mention de René Pidoux présenté par M. Etter. Il est nommé le 25 janvier 1938.

1938

22.07 Première course organisée par la société : Valais, cultures fruitières, Vevey, fédération du Léman, école d'agriculture de Château Neuf, Cave coopérative Ardon. Repas aux frais de la société. Course 230.-fr, souper 120.-fr banquet du soir 147.-fr.

1941

15.12 22 membres présents, 4 absents. Lait coulé pour l'année 1941 : 393'061 kg.

1942

21.04 Projet accepté d'une sortie à la foire d'échantillons à Bâle.

1944

27.01 Il est décidé qu'à l'avenir, les producteurs n'auront pas le droit d'affourager de l'herbe à base de moutarde, compte tenu de son effet négatif dans la fabrication du fromage.

1946

28.01 L'habitation au 1^{er} étage doit être refaite. Une commission est nommée et contact est pris avec Monsieur Barbey architecte.

30.01 L'assemblée décide de renvoyer les réparations à des temps meilleurs, un an pour le moins. Séance du 20.07, elle décide de renvoyer les travaux de 3 ans.

Deux évènements successifs ne figurent pas dans le registre. : 1.- Le président Georges Baudraz était monté à l'étage pour constater l'état des lieux, ce faisant il mit les pieds sur un plancher pourri et atterrit à l'étage inférieur heureusement sans mal. 2.- Dans le même temps, peut être un intervalle de quelques jours, la voûte de la cave s'effondra partiellement sur les tablards, causant de sérieuses pertes aux fromages.

Pendant la durée des réparations, le jeune couple Lisette et Louis Vallotton cède leur appartement au collègue à la famille du laitier.

06.12 21 membres à l'assemblée. Les travaux de réparation endettent la société avec un emprunt de 45'000.-fr. Le garage au pré du cimetière est aménagé en local de coulage pour le temps des travaux.

1948

04.02 La dalle sur la cave a été consolidée au frais de la maison Baumgartner (962.-fr) responsable d'un travail mal exécuté en posant la chaudière il y a quelques années.

26.07 Coût total des réparations : 49'973,85 fr.

15.12 Sous certaines conditions, les membres sont autorisés à faire du silo (seulement pour le jeune bétail).

1951

Suite au décès accidentel de Maurice Vallotton, son remplaçant au comité est Louis Vallotton.1964

Les comptes sont équilibrés.

1953

17.02 La société achète une machine à planter les pommes de terre 1'050.-fr.

1955

29.05 L'exploitation d'un débit de lait à Orbe et la vente de produits laitiers font partie intégrante du contrat signé lors de la vente du lait à M. Pidoux en 1937. (faisant suite à une demande du laitier d'acheter du lait à Orbe).

1958

01.01 16 membres présents.

28.08 La société décide de payer 2'000 kg de foin aux frères Baudraz suite à l'incendie de leur ferme le 1^{er} août.

1961

04.02 17 membres présents, un excusé.

1964

Le laitier est autorisé à remettre son magasin d'Orbe.

Fin du registre